

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

LOI
L/2017/N° 0014-AN

**AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE D'ACCORD
ENTRE LA REPUBLIQUE D'ITALIE ET LA REPUBLIQUE DE
GUINEE CONCERNANT LE PROJET DE « SOUTIEN AU SYSTEME
SANITAIRE NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE » D'UN
MONTANT DE 20.000.000 € ET D'UN DON DE 800.000 € POUR LA
REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES.**

ASSEMBLEE NATIONALE

Vu la Constitution en ses articles 72 et 149 ;

Après en avoir délibéré, adopte la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification du protocole d'accord entre la République d'Italie et la République de Guinée concernant le projet de « soutien au système sanitaire national de la République de Guinée » d'un montant de 20.000.000 € et d'un don de 800.000 € pour la réhabilitation des infrastructures sanitaires.

Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de la date de sa promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry, le 23 MAI 2017

Le Secrétaire de Séance



Honorable Dioula DIALLO CAMARA

Le Président de Séance



Claude Kory KONDIANG